

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 17545:2021

Papiers et cartons - Détermination de la composition des papiers et cartons pour recyclage par analyse gravimétrique

Papier und Pappe - Bestimmung der
Zusammensetzung von Altpapier zum
Recycling durch gravimetrische Analyse

Paper and board - Determination of
composition of paper and board for
recycling by gravimetric analysis

11/2021



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 17545:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 17545:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 85.060

Version Française

Papiers et cartons - Détermination de la composition des papiers et cartons pour recyclage par analyse gravimétrique

Papier und Pappe - Bestimmung der Zusammensetzung von Altpapier zum Recycling durch gravimetrische Analyse

Paper and board - Determination of composition of paper and board for recycling by gravimetric analysis

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 24 octobre 2021.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3
Introduction	4
1 Domaine d'application	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions.....	5
4 Principe.....	5
5 Équipement et matériel auxiliaire.....	5
6 Mode opératoire.....	6
6.1 Échantillonnage	6
6.2 Composition du papier et carton pour recyclage	6
6.3 Analyse gravimétrique.....	6
6.4 Évaluation des autres paramètres.....	7
7 Rapport d'essai	8
Annexe B (informative) Proposition de présentation des résultats pour une sorte « chutes d'imprimerie ».....	10
Annexe C (informative) Proposition de présentation des résultats pour une sorte graphique (1.11.00) pour le contrôle par rapport à l'EN 643	11
Bibliographie	12

Avant-propos européen

Le présent document (EN 17545:2021) a été élaboré par le comité technique CEN/TC 172 « Pâtes, papier et carton », dont le secrétariat est tenu par DIN

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mai 2022 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mai 2022.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Introduction

Les papiers et cartons pour recyclage constituent des matières premières récupérées valorisables largement commercialisées sur les marchés internationaux. En Europe, les sortes reconnues de papiers et cartons pour recyclage sont définies dans l'EN 643 qui décrit généralement les papiers et cartons pour recyclage en fonction de leur origine ou de leurs principaux composants.

À des fins d'inspection, de contrôle de la qualité ou de conformité, il convient d'analyser le matériau et d'identifier et de quantifier les composants. Les résultats de cette analyse déterminent si le matériau peut être considéré comme du papier et carton pour recyclage tel que défini dans l'EN 643 ou toute autre norme admise, y compris celles définies dans des accords spécifiques entre l'acheteur et le vendeur.

Les modes opératoires décrits dans le présent document n'excluent pas l'utilisation d'autres méthodes de mesurage si une forte corrélation a été démontrée entre ces résultats et ceux obtenus à l'aide de ce mode opératoire normalisé.

Si le présent document n'est pas spécifiquement destiné à la surveillance de routine des processus ou de la qualité, les modes opératoires décrits peuvent toutefois servir de base à un accord entre le fournisseur et l'acheteur pour définir les caractéristiques des matériaux fournis.

1 Domaine d'application

Le présent document décrit un mode opératoire pour la détermination gravimétrique de la composition physique des papiers et cartons pour recyclage par séparation/tri manuel des composants individuels (y compris les éventuels matériaux non désirés) et détermination des masses relatives.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 17085, *Papier et carton — Procédures d'échantillonnage de papiers et cartons pour recyclage*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

composition

masses relatives d'objets d'un échantillon prélevé dans un lot de papiers et cartons pour recyclage, à savoir des papiers et cartons de toutes formes et des produits constitués essentiellement de papiers et de cartons (y compris tout autre matériau d'emballage à base de fibre de cellulose), des matériaux non désirés et des matériaux interdits

3.2

analyse gravimétrique

détermination quantitative d'un composant à partir de sa masse

Note 1 à l'article : Les résultats sont généralement exprimés en masse du matériau considéré en pourcentage de la masse totale.

4 Principe

Un échantillon de papier et carton pour recyclage est séparé manuellement en différentes fractions définies en fonction de l'objectif de l'examen. Les différentes fractions sont ensuite pesées et la composition est exprimée en masse relative correspondante de chaque fraction.

5 Équipement et matériel auxiliaire

L'analyse doit être réalisée dans une zone adéquate propre, sèche, bien éclairée, séparée et couverte de taille appropriée :

- les récipients pour l'échantillonnage doivent être propres et secs ;